

# SÉANCE SOLENNELLE DU 11 FEVRIER 2024

## Allocution de bienvenue

Alain Aventurier, Secrétaire perpétuel

Monsieur le Préfet,  
Madame la Ministre, Monsieur le Sénateur, Madame la Députée,  
Monsieur le Maire,  
Monsieur le Vice-président de Nîmes métropole Daniel Jean Valade représentant Monsieur le Président de Nîmes Métropole,  
Monsieur le conseiller départemental Vincent Bouget représentant Madame la présidente du Conseil départemental du Gard,  
Monsieur le président de la Chambre de l'instruction Christophe Teissier représentant Monsieur le Premier président de la Cour d'appel de Nîmes,  
Monsieur le Général Eric Chuberre commandant le Groupement de gendarmerie départementale du Gard,  
Monsieur le Général Valentin Seiler commandant la 6<sup>ème</sup> Brigade légère blindée de Nîmes.  
Monseigneur Nicolas Brouwet, évêque de Nîmes, Uzès et Alès,  
Madame Sylvie Franchet d'Espèret, présidente du Conseil presbytéral de l'Eglise protestante Unie de Nîmes,  
Monsieur le président Docteur Etienne Cuénant, de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier,  
Monsieur le recteur Christian Nique, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier,  
Monsieur Marc Heijmans, Président de l'Académie d'Arles,  
Monsieur Bruno Matéos, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arles,  
Monsieur Thierry Martin, président de l'Académie cévenole,  
Madame la présidente sortante de l'Académie de Nîmes, chère Anne Hénault  
Monsieur le Président de l'Académie de Nîmes, cher Alain Penchinat,  
Chères consœurs, chers confrères,  
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,  
Chères et chers ami(e)s,

Peu de temps après votre arrivée dans notre département vous avez bien voulu, Monsieur le Préfet, nous rendre visite dans notre hôtel de la rue Dorée. Croyez bien que nous avons particulièrement apprécié cette démarche.

Aujourd'hui, vous avez accepté de présider notre séance solennelle en votre qualité de président d'honneur de notre Compagnie. Madame Anne Hénault, présidente sortante, Monsieur Alain Penchinat, nouveau président, tous les membres de l'Académie et moi-même nous vous remercions chaleureusement.

Un de mes amis, curieux de savoir ce qui se passait lors de nos séances académiques du vendredi, me demanda ce qu'il fallait qu'il fit pour y assister. Je lui répondis que ces séances étaient privées mais m'empressai de lui préciser qu'il pouvait très librement venir à notre séance publique annuelle.

Votre présence aujourd'hui, Mesdames, Messieurs, montre que vous n'ignorez rien de notre fonctionnement. Sachez que nous sommes honorés de votre fidélité, témoignage de l'intérêt que vous nous portez et qui, chaque année, nous reconforte.

Les travaux de notre Compagnie n'ont pour autant rien de secret. Les communications qui constituent le plus clair de nos activités sont toutefois réservées en primeur aux académiciens mais, grâce au rapport qui en sera fait, vous en connaîtrez le jour-même sinon le contenu, du moins l'objet en consultant notre site internet. C'est une coutume, d'ailleurs statutaire, qui a traversé le temps et perdure d'autant mieux que les progrès techniques permettent à chacun d'avoir un accès direct et libre à ces communications.

Par la tenue de séance comme celle d'aujourd'hui, nous affirmons au grand jour et notre éclectisme et notre utilité.

Si nous constatons l'existence des séances publiques dès l'année de la fondation de l'Académie, en 1682, c'est bien parce que nos travaux méritent d'être qualifiés d'utilité publique. L'article premier de nos statuts le confirme, je cite: *« les travaux de l'Académie comprennent les lettres et les beaux-arts, les sciences et leurs applications au point de vue de l'utilité publique »*.

Utilité, certainement car nous sommes un ensemble de personnes de cultures diverses soucieuses de transmettre notre savoir, d'échanger, de confronter nos opinions, animés toujours du respect de l'autre.

La déclaration d'utilité publique dont nous avons bénéficié dès 1871 va bien au-delà de la simple recherche d'avantages fiscaux !

A l'heure où nous pouvons enrichir nos connaissances par le seul usage d'un téléphone portable, où rien de ce qui se passe sur notre planète ne peut rester ignoré, à l'heure où les réseaux sociaux s'emparent de tous les sujets qu'ils survolent au risque d'obscurcir l'esprit de notre jeunesse, à l'heure où l'intelligence artificielle menace de remplacer toute analyse personnelle, que reste-t-il de l'esprit académique ? Une authenticité certainement. La profondeur de la réflexion, l'explication des données, l'échange des savoirs, la recherche de la compréhension, autant de notions dans nos sociétés en crise qui restent l'apanage des académies.

Utilité oui, sans aucun doute, mais aussi utilité publique, c'est à dire pour tous, quelles que soient leurs opinions ou situations. Certains esprits ancrés dans l'instant pensent que se tourner vers le passé est un exercice inutile. Nous ne servirions à rien, pire nous perdriions notre temps. Quel aveuglement que celui de ne pas voir le besoin de nos sociétés en termes de mesure, de hauteur de vue, de sagesse que nos assemblées offrent !

Xavier Darcos, Chancelier de l'Institut de France, résumait ainsi la place de nos académies au XXI<sup>e</sup> siècle : « *Quelle est la vocation de nos académies, sinon d'opposer le savoir à la mystification, la connaissance à l'outrance, le débat au pugilat ? Alors que le temps médiatique impose son rythme précipité au temps démocratique, le temps académique est anticipateur et émancipateur.* »

Je souhaite conclure en remerciant chaleureusement Monsieur le Maire pour son écoute bienveillante et son aide permanente pour le fonctionnement de notre Compagnie. Comme à l'accoutumée, vous nous permettez Monsieur le Maire de pouvoir organiser notre séance solennelle dans ce magnifique auditorium.

Monsieur le Préfet, je vous remercie à nouveau d'assurer la présidence de cette séance.

\*